moteur en fer, rue Adolphe Wergnin 25, poussé par la faim s'est jeté dans la Basse-Deûle. Heureusement il en a été retiré sain et sauf par M. Malo, rue de la Barre 25.

Accident.—Vers 6 h. 1/2 du soir, M. Carré Alumble, 70 ans, commissionnaire, public a été renversé rue Nationale par une voiture dont le conducteur est resté inconnu et a été légèrement blessé au genou de l'œil gauche.

Arrestations. — On est à écroués à la maison d'arrêt : Carron Victor, 18 ans, journalier sans domicile pour mendicité. Lemons Constant, 35 ans, carnaudier et Desrumeaux Désiré, 31 ans, peintre, pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Nos concitoyens. — Nous sommes heureux d'apprendre le double succès de MM. Hippolyte de Bruyne et Charles Lemaitre, violoncelles, tous deux, lors du prix du Conservatoire de Roubaix qui viennent après un brillant examen, d'être admis au concours de fin d'année au Conservatoire de Paris. Ces jeunes gens sont les élèves de Désiré Laurent, notre compatriote.

Le concert du Jardin Vauban

Par suite de la température dont nous sommes actuellement accablés, le concert qui devait avoir lieu au Palais-Rameau, a été donné au Jardin Vauban.

M. Monifort, l'excellent baryton si regretté, dit notre Grand-Théâtre, s'y est fait entendre et il a retrouvé hier les succès qu'il a pendant toute une saison, *lui dont il fit prodigue* dans notre ville.

M. Monifort a chanté successivement le grand air d'*Hérodiade*, un air de *Joconde* et *Au clair de la Lune*, mélodie de Michiels.

Le brillant baryton a conservé les brillantes qualités qui lui ont valu tant de succès sur notre scène, succès qui se répercutent du reste dans toutes les villes où M. Monifort se fait entendre.

C'est avec un véritable plaisirque le public lillois l'a retrouvé hier, plus en voix que jamais.

Au cours de ce même concert, une violoniste de talent Mme Jacoby de Sandoz, s'est fait chaleureusement applaudir par l'exécution parfaite de divers morceaux de Sarasate. A cette artiste talentueuse, un élégie pour violon, jouée de façon ravissante.

On a beaucoup admiré les belles qualités de sons de Mme Jacoby de Sandoz.

Elle joue du violon en artiste élevée à la bonne école.

Nos compliments sincères à l'excellent pâtre-cor de Lille avec lequel nous d'habitude M. Oscar Petit. Une bonne part du succès de la soirée revient à ces excellents exécutants qui nous ont fait entendre entre autres morceaux très applaudis, une fantaisie de Luigini sur *Lohengrin*.

Et maintenant quittons la partie artistique pour nous occuper un peu de choses plus matérielles.

Le public a été très surpris en arrivant à l'heure où devait commencer le concert, de constater une absence complète de chaises.

On a dû mobiliser tout un personnel pour opérer le transfert des chaises du Palais-Rameau au Jardin Vauban.

Nous pensons que pourtant que ce service incombait à un employé spécial.

Ce dernier l'aurait-il par hasard oublié?

C'est ce que le public paraissait se demander.

E. L. B.

LE NORD

Quesnoy-sur-Deûle. — *Le festival.* — Il y avait 38 corps de musique ou de sapeurs-pompiers à la belle fête organisée par la coquette ville de Quesnoy-sur-Deûle.

Tous ceux qui y assistaient ont été charmés du bon accueil qui leur a été fait.

La revue des sociétés rue d'Yves, a commencé la fête. Le tenue de toutes les sociétés invitées a été d'une irréprochable correction et les membres de la commission organisatrice, MM. Ch. Bodé, maire, Leignel et Delannoy, adjoints; Damiens, juge de paix; Albert et Pasquesoone, capitaine des sapeurs-pompiers, n'ont pas caché leur satisfaction; le service d'ordre était parfaitement organisé et on n'a pas eu à déplorer de cohues comme parfois il s'en produit dans des fêtes de ce genre. Nos félicitations à la police locale et au tact de la gendarmerie.

Aussitôt le défilé, le cortège s'est dislogué et les sociétaires des corps musicaux ont commencé en même temps que les sapeurs-pompiers se rendaient à leur côté respective pour se disputer les prix mis à leur disposition.

Les exécutions des différentes sociétés de musique ont été généralement goûtées.

Il faut cependant mettre hors de pair la Fanfare civitatique de Lille qui effectuait sa première sortie. Elle a conquis son public après l'exécution du premier morceau ; après le second, c'était un enthousiasme indescriptible : les bravos éclataient de toutes parts comme il n'y avait qu'un seul kiosque, place; de l'Eglise, les morceaux supplémentaires étaient interdits.

M. M. Leignel, président de la remarquable société Philharmonique de Quesnoy qui avait ouvert le festival, est venu de la part de la Musique que dirige si habilement M. H. Lepilat, directeur et M. Bacqueville, le chef de notre jeune fanfare, qu'elle voulait bien donner une audition spéciale à Quesnoy. Nos concitoyens ont promis de la produire prochainement dans un grand concert. Ce sera un concert de bienfaisance, dont la date sera fixée plus tard.

DOUAI

Conseil municipal. — Le conseil s'est réuni vendredi dernier. Etaient absents : MM. Demarres, Dubois-Estabel et Legaisse.

Le Conseil donne avis favorable à trois demandes de dispense comme soutiens de famille formées par des militaires sous les drapeaux. Le conseil a noté le procès-verbal de réception des travaux d'aménagement de la place St-Jacques.

M. Leroudelle demande et obtient la promesse que la gravier soit passé au mètre à l'avenir. L'ensemble adopte le procès verbal de réception des effets d'habillement des sapeurs-pompiers.

Elle donne un avis favorable à la vente opérée par la fabrique de l'église St-Pierre d'un terrain sis à Anicha. Le Conseil vote un crédit de 3671 fr. 60 pour construction d'un lavoir pour les élèves à désinfection. Il autorise M. le maire à passer un acte avec la communauté des Dames de la Sainte-Union permettant d'envoyer les eaux de cet établissement dans l'égout de la rue des Wets.

Le Conseil adopte des conclusions concernant l'appropriation des logements de la directrice de l'école Fortier et des modifications au profit des travaux à l'école de Lourches.

Il vote des indemnités de logement à MM. Delcroix et Dévert, instituteurs-adjoints, Dorignies et à Mme Mantels, titulaire-adjointe à Frais-Marais.

Le conseil autorise la vente des vieux effets de la musique municipale pour 125 fr.; il vote un crédit de 300 fr. pour l'entretien des instruments.

L'ensemble des rapports sur la commission des logements insalubres tendant l'expulsion, jusqu'à assainissement complet, de trois maisons des rues Saint-Antoine, de la Boucherie et des Frigiers.

MM. les docteurs Wettelle fils et Baude sont nommés membres de ladite commission.

Le conseil, sur la demande de M. Nully, ajourne la question relative à l'établissement de jardins pour les gardiennes des brigades de Douai.

Il autorise l'administration municipale à faire les démarches nécessaires pour obtenir que M. le Président de la République vienne à Douai pour l'inauguration du monument de Bazaine.

Un crédit de 30,000 francs est proposé, puis réservé jusqu'à l'acceptation du président de la République.

Le conseil accepte le don d'une collection de faïences faite au musée par M. Hizard et vote des remerciements au donateur.

M. Nully propose de voter les crédits nécessaires pour assurer la gratuité complète de la fourniture de livres aux élèves nécessitous de l'école primaire supérieure.

M. le maire, et nous le regrettons, croit devoir combattre cette proposition en invoquant le chiffre de la dépense. Satisfaction, Monsieur le maire, *vous* avez été entendu. La demande est renvoyée à la Commission du budget.

M. Limbour appelle l'attention de l'administration sur les émanations nauséabondes qui s'échappent des bouches d'égout de la rue de l'Abbaye-des-Prés. On y jette toutes sortes de détritus qui vont aboutir à l'abattoir à M. Scarpe. M. Lavroy propose de faire un tronçon d'égoutdu qui se rattachera à l'égout collecteur. Berth ne croit pas le chemin possible. De fait, le tronçon de la rue d'un ne bouche d'égout.

M. Limbour pose une question à M. le Maire au sujet des prix exorbitants de la viande.

M. le Maire répond que l'administration, avant de prendre une décision, doit savoir ce que comptent faire les villes voisines; il espère que les renseignements demandés lui parviendront sous peu.

Nous regrettons que l'administration municipale ne montre pas plus d'initiative dans une question aussi importante et aussi urgente.

M. Bolze demande qu'un concours international d'animaux de boucherie soit fait à Douai, en 1895, le mardi précédent Pâques et qu'un crédit de 2.00 fr. soit voté pour l'organisation de ce concours. La proposition est renvoyée à la commission du budget.

M. Mazier développe une proposition tendant à donner aux écoles communales les noms des hommes qui ont illustré la France ou la cité. Des plaques en cuivre seraient placées sur les portes de chaque école.

Sur la demande de l'auteur la proposition est renvoyée à la commission du budget.

La séance est levée.

VALENCIENNES

Denain. — *Accident.* — Un accident est arrivé à la fosse Fénelon, hier vers 8 heures du matin au niveau de 555 mètres, à M. Pruvost Jean-Baptiste, âgé de 20 ans, demeurant à Douchy. Une pierre s'est détachée, lui a tombé sur le pied gauche et lui a causé quatre doigts de pied.

M. le docteur Lartisien, mandé en toute hâte lui prodigua le premier pansement, et le fit reconduire à son domicile dans une voiture d'ambulance *de la Compagnie d'Anzin.*

AVESNES

Le crime de Grattières-Hautmont

Clasys et Degroote, les deux bondamnés à mort pour le crime d'Hautmont sont arrivés à Avesnes, comme nous l'avons dit, vendredi matin par le train de 5 h. 55. Ils ont été immédiatement conduits dans les cellules précédemment occupées par Demeaux et Jouhin.

La nouvelle avait été cachée, quelques personnes seulement se trouvaient à la gare, mais, en revanche, les abords de la prison étaient bondés de monde ; de la gare, le bruit s'était répandu en ville avec la rapidité de l'éclair.

Les deux criminels, solidement enchaînés l'un à l'autre et portant les fers aux jambes, étaient accompagnés des gendarmes Gaillard et François, de Douai, Repaire, d'Avesnes.

Tandis que Clasys paraissait consterné, *De Groote montrait le même cynisme qu'il a* toujours affiché depuis sa condamnation ; c'est en souriant qu'il est descendu du wagon, c'est encore en souriant qu'il est monté dans l'omnibus de l'hôtel de la Cloche, qui conduit les deux bandits à la prison.

On nous rapporte qu'après sa condamnation, De Groote aurait dit à son gardien, à la prison de Douai, qu'en allant à l'échafaud, il crierait : « Vive la République ! »

Cette attitude n'est certainement pas faite pour inspirer la pitié de la commission des grâces.

Quant à Clasys, interrogé sur la prison qui la préférait, du Cas-Rouge ou Douai, il montre la préférence pour cette dernière, mais en ajoutant avec un gros soupir : Quel malheur, quel malheur!

Il lui fit alors remarquer que lors de la venue du président de la République il pourrait bénéficier d'une mesure de clémence, mais le condamné ne paraît avoir que bien peu d'espoir et il s'est borné à répéter : Quel malheur?

Il n'a pas montré la même sensibilité en présence de sa victime.

Englefontaine. — Mardi après-midi, M. F. d'Englefontaine, étant allé surveiller ses ouvriers aux champs, il ne trouva que la femme N... et lui demanda pourquoi son mari n'était pas venu. Elle lui répondit qu'il fauchait. M. L... voulut savoir pourquoi et sur son refus de répondre, il donna à la femme N... un coup de pied au *derrière* qui la fit une blessure de trois à quatre centimètres.

Le docteur Lengelet appelé en toute hâte a constaté une plaie très grave. Mme N... se trouve dans un état de grossesse avancée.

Poix-du-Nord. — *Un homme tué par la foudre.* — Pendant l'orage qui a éclaté jeudi dans les environs de Quesnoy, M. Désiré Louis, cultivateur à Vendegies-au-Bois, a été tué par la foudre dans sa pâture située entre Poix-du-Nord et Vendegies-au-Bois. Une jeune fille qui se trouvait auprès de lui n'a eu que son jupon un peu brûlé.

Cartignies. — Hier après-midi, la foudre est tombée sur la ferme de M. Boutroulle, notaire, occupée par M. Albert Dupont et a mis le feu. Malgré l'empressement des Sauveteurs de Cartignies il a été impossible, faute d'eau, de conserver la moindre parcelle de bâtiment.

Jeumont. — Le parquet d'Avesnes s'est transporté jeudi à Jeumont, pour instruire l'affaire suivante contre Louis Lhérisson :

A la suite de la confrontation de l'inculpée avec Renard, l'instituteur qui a reçu du vitriol dans la nuit du 4 au 5 juin, a nommé Jeanne Vanhoutteghem, femme Godfrid, dite Jeannette, âgée de 35 ans, a été arrêtée à son tour. D'après le dire de Louis les deux hommes seraient complices et Jeannette serait l'auteur principal du crime et, pour le commettre, elle se serait habillée en homme.

Il est établi que Renard a été menacé plusieurs fois par la Lirjacq, qui malgré ses 40 ans, songeait à se faire épouser : elle avait manifesté l'intention d'acheter un revolver pour se venger de l'amant qui la délaissait.

L'état de Renard continue à s'améliorer et il y a tout lieu de croire qu'il conservera la vue.

Cette affaire a été portée devant la chambre des mises en accusation, mercredi dernier.

Jeannette serait l'auteur principal du crime et, pour le commettre, elle se serait habillée en homme.

Il est établi que Renard a été menacé plusieurs fois par la Lirjacq, qui malgré ses 40 ans, songeait à se faire épouser : elle avait manifesté l'intention d'acheter un revolver pour se venger de l'amant qui la délaissait.

L'état de Renard continue à s'améliorer et il y a tout lieu de croire qu'il conservera la vue.

Cette affaire a été portée devant la chambre des mises en accusation, mercredi dernier.

A ses côtés, le garde de nuit de la société Limitée coopérative Wonsbecq, est arrivé et, aide d'un donnier de service, a pu le maîtriser.

Dans sa chute il s'est fait une blessure au-dessus de l'œil gauche et a la lèvre inférieure. Ces blessures sont assez graves.

Incendies, accidents. — Le corps du jeune Bois Adolphe, âgé de 7 ans, dont nous avons signalé la disparition, est découvert dimanche matin vers deux heures dernière, l'ajoutoir de la section Nord du canal que l'on avait mis à sec pendant 3 jours.

Le pauvre enfant a été transporté rue Pérquin, 37, au domicile de ses parents dont la douleur est navrante.

Le feu. — Hier matin vers dix heures un commencement d'incendie s'est déclaré dans la cheminée de la boulangerie Gilbert, rue Gambetta.

Les pompiers de Roubaix, sont arrivés sur le champ et ont vite éteint le feu.

Cette affaire ne fut pas sérieuse.

Vol. — Hier matin vers dix heures un commencement d'incendie s'est déclaré dans la cheminée de la boulangerie Gilbert, rue Gambetta.

Les pompiers de Roubaix, sont arrivés sur le champ et ont vite éteint le feu.

Cette affaire ne fut pas sérieuse.

Vol. — Hier matin vers dix heures un commencement d'incendie s'est déclaré dans la cheminée de la boulangerie Gilbert, rue Gambetta.

Les pompiers de Roubaix, sont arrivés sur le champ et ont vite éteint le feu.

Cette affaire ne fut pas sérieuse.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

Acte de courage. — Avant hier soir, le chevalier de M. Corbier, boulanger, rue d'Amiens, s'emballa dans la direction de la place d'Amiens et comme on ne connaissait le détail.

Les enfants jouaient en ce moment sur la milieu de la chaussée. Soyons le danger qu'ils couraient, l'agent Lardenoy s'élança résolument à la tête du cheval et parvint à le maîtriser.

Tous les enfants et les ouvriers agent qui en fait de sauvetages, n'en est d'ailleurs pas à son coup d'essai.

Caisse d'épargne. — Durant la semaine qui vient de s'écouler, les versements, à la caisse d'épargne d'Arras, se sont élevés à 45.196 fr. nca. Les remboursements n'ont atteint que 32.155 fr.

Différence en faveur des versements 12.030 fr.

On voit que les opérations de la caisse d'épargne d'Arras ont repris leurs cours normal.

BÉTHUNE

A partir du 21 juin courant, il sera créé un courrier de Béthune à Arras, à 9 heures 40 du matin. Il n'y aura pas de levée supplémentaire aux hôtels urbains. Les correspondances devront être déposées au bureau central, rue Eugène Haynaut.

Bourges — Jeudi vers 4 heures de l'après-midi une meule de 600 gerbes d'avoines, établie à un kilomètre du village de Bourges et appartenant à M. Henri Bros, cultivateur à ès la proie des flammes. Perte 150 fr. Il n'y a pas assurance.

Bruay. — Jeudi vers neuf heures du matin, François Dourlens, 17 ans, hercheur à la fosse n°1 des mines de Bruay, a la jambe gauche écrasée par suite du déraillement d'une berline au *bas* du treuil de la 15e voine.

Lapugnoy-Lillers. — Les époux Sylvain Franche s'étant absentés de leur maison lundi dernier le soir rendant deux heures, les malfaiteurs en ont profité pour *s'introduire chez eux par une fenêtre* dont ils ont brisé un carreau. Ils ont visité limmeuble de la cave au grenier et ont enlevé deux porc-salés pesant ensemble 65 francs, deux jambon, 3 morceaux de lard et 1 pain. En outre, ils ont vidé un panier rempli d'œufs de poule et de canes.

Labuissière. — M. Zéphir Brenquart, domestique chez son beau *frère*, M. Dayurt, cultivateur, à Labuissière, était allé *p* ner une jumente chez ses parents, à Fouflin-Ricamet, a constaté à son retour qu'on avait pénétré dans ses chambres en son absence qu'on avait ouvert sa malle et qu'on y avait pris une pièce d'or de 20 fr.

SAINT-POL-SUR-TERNOISE

Saint Pol. — Un républicain de la veille, l'honorable M. Sauvage, receveur principal des contributions indirectes à Saint Pol est depuis quelques temps victime de basses *intrigues* et de petites *vengeances* qui n'ont certainement d'autre cause que la solidité de ses convictions républicaines.

Tout récemment il faisait condamner par le tribunal correctionnel un réactionnaire qui avait outragé dans ses bureaux le ministère de la République et nous le félicitons *ici même de l'énergie qu'il montrait en cette occasion.*

Il y a quelques jours c'était une autre affaire. Des lettres vidus qui se cachent soigneusement sous le voile de l'anonymat, répandaient sur son compte une histoire absolument fausse dont le but était de jeter des traits attribuant un rôle odieux à l'honorable M. Sauvage.

Il s'agissait d'un voyageur qui repoussé brutalement par ce dernier à la gare de L. guy-Saint-Flochel, au moment où le train se mettait en marche, aurait fait sauter sous un wagon et était tué.

Le Sauvage n'est pas de déclarer qu'on nous que c'est là une infâme calomnie. S'il parvient à découvrir ses diffamateurs il les traînera devant la Jour cour, devant le tribunal correctionnel.

CALAIS

Fête de gymnastique. — La fête de gymnastique donnée au Parc a parfaitement réussi, tous les exercices ont été exécutés dans la per ection. Citons tout particulièrement les exercices des sections des quatre heures dernières, qui a été couronné au dernier concours d'Arras.

Une section spéciale aux jeunes pupilles, dans leurs mouvements d'ensemble à mains libres.

Pendant et après la fête, la musique municipale a donné un charmant concert sous la direction de son chef, M. Lejeune.

Puis on a dansé jusqu'à la chute du jour.

Accidents. — Hier vers minuit, J. Rowley, sujet anglais, à bord du navire Fléaciant ; en montant pour se rendre à son bord, est tombé dans le bassin, d'une hauteur de 5 mètres environ, entre le balseau et le quai.

A cet effet, le garde de nuit de la société Limited coopérative Wonsbecq, est arrivé et, aide d'un donnier de service, a pu le maîtriser.

Dans sa chute il s'est fait une blessure au-dessus de l'œil gauche et a la lèvre inférieure. Ces blessures sont assez graves.

Incendies, accidents. — Le corps du jeune Bois Adolphe, âgé de 7 ans, dont nous avons signalé la disparition, est découvert dimanche matin vers deux heures dernière, l'ajoutoir de la section Nord du canal que l'on avait mis à sec pendant 3 jours.

Le pauvre enfant a été transporté rue Pérquin, 37, au domicile de ses parents dont la douleur est navrante.

Le feu. — Hier matin vers dix heures un commencement d'incendie s'est déclaré dans la cheminée de la boulangerie Gilbert, rue Gambetta.

Les pompiers de Roubaix, sont arrivés sur le champ et ont vite éteint le feu.

Cette affaire ne fut pas sérieuse.

Vol. — Hier matin vers dix heures un commencement d'incendie s'est déclaré dans la cheminée de la boulangerie Gilbert, rue Gambetta.

Les pompiers de Roubaix, sont arrivés sur le champ et ont vite éteint le feu.

Cette affaire ne fut pas sérieuse.

Vol. — Hier matin vers dix heures un commencement d'incendie s'est déclaré dans la cheminée de la boulangerie Gilbert, rue Gambetta.

Les pompiers de Roubaix, sont arrivés sur le champ et ont vite éteint le feu.

Cette affaire ne fut pas sérieuse.

Le Sud-Ouest, qui est parti de Malte le 15 juin allant de Sirphon à Dunkerque. Attendu vers le 20 courant.

Le st. ang. Chatfield, est arrivé à Gibraltar le 16 juin, allant de Sulina à Dunkerque. Attendu vers le 20 courant.

— Le st. ang. Brambain, est parti le 16 juin de Gibraltar allant de Sulina à Dunkerque, attendu le 20 courant.

— Le st. ang. Emilia, est passé à Sagres le 16 juin allant de Galatz à Dunkerque, ayant à bord 425 balles de coton, des graine, etc. etc. attendu le 23 courant.

— Le st. ang. Albion, Accident, est parti de Falmouth, le 16 juin, allant d'Australie à Dunkerque, avec 11.000 quarters blé.

Le st. ang. Ganges, allant de Bombay à Dunkerque, a été remarqué le 15 juin à Lisbonne, ayant soit arbre de combis cassé.

Arrivée. — Au moment de franchir l'écluse du bassin du Commerce, dimanche à 2 h. 1/2, de l'après-midi, le vapeur *Ingénieur*, en sa machine hors d'état de fonctionner il fit route neuf-moins à l'aide d'amarres que hâlaient ses treuils et vapeur, mais il vapeur légèrement un bout de l'écluse en avel qui n'éprouva que des dégâts de minime importance.

Hier, il y eut un beau mouvement d'entrées et de sorties au port de Dunkerque; entre autres le 3 mâts suédois *Ceres*, venant de Cardiff avec bié, et les steamer anglais Arab, venu de Bombay Ce dernier est resté en rade.

Saint-Pierre-lès-Calais. — Samedi, le gendarmerie de Boulogne a procédé à une enquête au sujet des vols de fait exercés envers un vieillard, M. Gilbert, rentier, demeurant à Saint-Pierre, par plusieurs individus du Pas-de-Calais.

Sangatte. — Hier, M. Quiquerez, assistant au déchargement du charbon quand, malheureusement, il tombe à l'eau.

Aperçu par M. Diévin, ainsi-ci en lots à son secours et réussit à le retirer sain et sauf.

La même jour M. Diévin sauvait un cheval qui était tombée dans un large fossé plein d'eau. Toutes nos félicitations à ces courageux citoyen.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

Acte de courage. — Avant hier soir, le cheval de M. Corbier, boulanger, rue d'Amiens, s'emballa dans la direction de la place d'Amiens et comme on ne connaissait le détail.

Les enfants jouaient en ce moment sur le milieu de la chaussée. Soyons le danger qu'ils couraient, l'agent Lardenoy s'élança résolument à la tête du cheval et parvint à le maîtriser.

Tous les enfants et les ouvriers agent qui en fait de sauvetages, n'en est d'ailleurs pas à son coup d'essai.

Caisse d'épargne. — Durant la semaine qui vient de s'écouler, les versements, à la caisse d'épargne d'Arras, se sont élevés à 45.196 fr. nca. Les remboursements n'ont atteint que 32.155 fr.

Différence en faveur des versements 12.030 fr.

On voit que les opérations de la caisse d'épargne d'Arras ont repris leurs cours normal.

BÉTHUNE

A partir du 21 juin courant, il sera créé un courrier de Béthune à Arras, à 9 heures 40 du matin. Il n'y aura pas de levée supplémentaire aux hôtels urbains. Les correspondances devront être déposées au bureau central, rue Eugène Haynaut.

Bourges — Jeudi vers 4 heures de l'après-midi une meule de 600 gerbes d'avoines, établie à un kilomètre du village de Bourges et appartenant à M. Henri Bros, cultivateur a été la proie des flammes. Perte 150 fr. Il n'y a pas assurance.

Bruay. — Jeudi vers neuf heures du matin, François Dourlens, 17 ans, hercheur à la fosse n°1 des mines de Bruay, a la jambe gauche écrasée par suite du déraillement d'une berline au *bas* du treuil de la 15e voine.

Lapugnoy-Lillers. — Les époux Sylvain Franche s'étant absentés de leur maison lundi dernier le soir rendant deux heures, les malfaiteurs en ont profité pour *s'introduire chez eux par une fenêtre* dont ils ont brisé un carreau. Ils ont visité limmeuble de la cave au grenier et ont enlevé deux porc-salés pesant ensemble 65 francs, deux jambon, 3 morceaux de lard et 1 pain. En outre, ils ont vidé un panier rempli d'œufs de poule et de canes.

Labuissière. — M. Zéphir Brenquart, domestique chez son beau *frère*, M. Dayurt, cultivateur, à Labuissière, était allé *p* ner une jumente chez ses parents, à Fouflin-Ricamet, a constaté à son retour qu'on avait pénétré dans ses chambres en son absence qu'on avait ouvert sa malle et qu'on y avait pris une pièce d'or de 20 fr.

SAINT-POL-SUR-TERNOISE

Saint Pol. — Un républicain de la veille, l'honorable M. Sauvage, receveur principal des contributions indirectes à Saint Pol est depuis quelques temps victime de basses *intrigues* et de petites *vengeances* qui n'ont certainement d'autre cause que la solidité de ses convictions républicaines.

Tout récemment il faisait condamner par le tribunal correctionnel un réactionnaire qui avait outragé dans ses bureaux le ministère de la République et nous le félicitons *ici même de l'énergie qu'il montrait en cette occasion.*

Il y a quelques jours c'était une autre affaire. Des lettres vidus qui se cachent soigneusement sous le voile de l'anonymat, répandaient sur son compte une histoire absolument fausse dont le but était de jeter des traits attribuant un rôle odieux à l'honorable M. Sauvage.

Il s'agissait d'un voyageur qui repoussé brutalement par ce dernier à la gare de L. guy-Saint-Flochel, au moment où le train se mettait en marche, aurait fait sauter sous un wagon et était tué.

Le Sauvage n'est pas de déclarer qu'on nous que c'est là une infâme calomnie. S'il parvient à découvrir ses diffamateurs il les traînera devant la Jour cour, devant le tribunal correctionnel.

CALAIS

Fête de gymnastique. — La fête de gymnastique donnée au Parc a parfaitement réussi, tous les exercices ont été exécutés dans la per ection. Citons tout particulièrement les exercices des sections des quatre heures dernières, qui a été couronné au dernier concours d'Arras.

Une section spéciale aux jeunes pupilles, dans leurs mouvements d'ensemble à mains libres.

Pendant et après la fête, la musique municipale a donné un charmant concert sous la direction de son chef, M. Lejeune.

Puis on a dansé jusqu'à la chute du jour.

Accidents. — Hier vers minuit, J. Rowley, sujet anglais, à bord du navire Fléaciant ; en montant pour se rendre à son bord, est tombé dans le bassin, d'une hauteur de 5 mètres environ, entre le balseau et le quai.

A cet effet, le garde de nuit de la société Limited coopérative Wonsbecq, est arrivé et, aide d'un donnier de service, a pu le maîtriser.

Dans sa chute il s'est fait une blessure au-dessus de l'œil gauche et a la lèvre inférieure. Ces blessures sont assez graves.

Incendies, accidents. — Le corps du jeune Bois Adolphe, âgé de 7 ans, dont nous avons signalé la disparition, est découvert dimanche matin vers deux heures dernière, l'ajoutoir de la section Nord du canal que l'on avait mis à sec pendant 3 jours.

Le pauvre enfant a été transporté rue Pérquin, 37, au domicile de ses parents dont la douleur est navrante.

Le feu. — Hier matin vers dix heures un commencement d'incendie s'est déclaré dans la cheminée de la boulangerie Gilbert, rue Gambetta.

Les pompiers de Roubaix, sont arrivés sur le champ et ont vite éteint le feu.

Cette affaire ne fut pas sérieuse.

Vol. — Hier matin vers dix heures un commencement d'incendie s'est déclaré dans la cheminée de la boulangerie Gilbert, rue Gambetta.

Les pompiers de Roubaix, sont arrivés sur le champ et ont vite éteint le feu.

Cette affaire ne fut pas sérieuse.

Vol. — Hier matin vers dix heures un commencement d'incendie s'est déclaré dans la cheminée de la boulangerie Gilbert, rue Gambetta.

Les pompiers de Roubaix, sont arrivés sur le champ et ont vite éteint le feu.

Cette affaire ne fut pas sérieuse.

AISNE

SAINT-QUENTIN

Péronne. — Mardi soir, vers 11 heures, le facétieux Pierre Pellier, 20 ans, marchand ambulant et vagabond, rentrait dans la rue Beauvoir, pour y voir, disait-il, son ami Jules Lemaître.

Il chercha dispute à sa femme qui descendit dans la rue ; Pellier l'y suivit et, un moment après, il poursuivait en chemin qu'il allait se brûler avec sa petite fille.

Il amena, au milieu de la chambre, du papier les chaises, deux chaises qu'il mit au feu et y mit le feu ; il tenait sa petite fille sur le feu et son quand sa femme arrivé ; elle lui arracha l'enfant et alors il se mit à frapper le patron de son maître M. Joseph Candelier.

Fort heureusement Pellier, qui avait été chercher un litre de pétrole, avait oublié d'en verser le contenu sur le feu, sans cela tout le quartier serait brûlé.

Les deux chaises le contenant, et le pétrole, serait de qui se passait; des voisins avaient également entendu le bruit et quelques soldats du 108e de ligne qui se trouvaient, M. le capitaine en tête, se rendaient à la rue Beauvoir. Mais M. Pellier avaient déjà à peu près éteint le feu.

Pellier, lui, s'était sauvé.

Les gendarmes le cherchèrent à sa recherche, ils ne le rencontrèrent qu'à deux heures du matin.

Pellier a été arrêté.

La pêche en eau douce

On me demande pourquoi je n'ai indiqué que le nombre des poissons pris pendant la journée, au concours de dimanche dernier. C'est parce que je n'ai pas pu compter les poissons, mais je crois qu'il en a pris au moins 1.500 poissons.

Demain mardi, réunion du comité.

MM. les membres du syndicat sont priés de prendre leurs cartes qui sont déposées chez M. François, trésorier du syndicat, 10, place de la Gare.

Lundi dernier la société de Marville concourait avec trente pêcheurs qui obtenaient le 50e lieu des membres inscrits au nombre de 761

Voici ce pas un résultat splendide aussi que j'ai obtenu le président M. Ernout dans une improvisation charmante pleine d'humeur et d'esprit.

Ce n'est pas tout puisque d'autres adhésions viennent chaque jour grossir le nombre des adhérents du syndicat.

Le banquet, fort bien servi par M. Dolepont, a été plein d'entrain et de cordialité.

Après avoir fait honneur aux plats, les convenances ne sont autorisées, puis on a chanté un pêcheur dont le nageoire de ne pas savoir le nom a amoindri une voix si chude et pleine de tendresse du Pêcheur que l'Hyper, M. Vanneuf a proposé qu'il offerte à cet air-là.

Autour et bien sûr, les nombreuses marques du succès de l'auteur s'en sont affirmé d'autant plus il a chanté les *Hommes* de Pêcheur, et les pêcheurs ont prouvé qu'ils n'est pas mauvais.

Le du Nord pour en donner de bonnes leçons les pêcheurs avant même les vers étaient en les met-et-au bout de leur ligne.

L'heure du train m'a forcé, ainsi que notre président, qui faisait comme moi partie des invités, à quitter cette fête de famille au moment le plus intéressant et nous l'avons bien regretté car l'on m'ennuyait pas, à Marville.

On me demande la liste des sociétés faisant partie du syndicat. Je la ferai très prochainement, dès que j'aurais reçu les adhésions de quelques sociétés dont la formation est récente et qui, toutes, ont décidé à l'unanimité d'adhérer au syndicat.

Je reçois le *Pays de Montbéliard* qui contient le compte-rendu de l'assemblée générale de la société des pêcheurs de cette ville.

Le président, dans un excellent discours, a constaté l'essor prodigieux du développement de la pêche, en France. Développement dont l'initiative est en grande de la fondation de nos sociétés.

C'est, dit-il, de l'exode des campagnes, qui a spontanément les sociétés de pêcheurs à la ligne.

Plus loin il dit : Quel est donc une personnalité qui a fait cela ? C'est lui qui a donné le signal du mouvement.

C'est vrai et les pêcheurs titrés peuvent tire fers, car ils ont été les premiers à sonner à la défense.

La première société française a été fondée à Lille en 1881.

Quel chemin parcouru depuis ! Que les sociétés se sont étendues ces temps dit *intégrés* et qu'ils comprend.

Ce n'est pas pour dire que tout est pour le mieux, mais petit à petit nous gagnons à la vie, sans en perdre jamais et c'est surtout en intérêt que notre succès va s'affirmer.

L'ouverture? voilà un mot qui donne spécialement aux oreilles des pêcheurs ; [illegible] le voilà enfin ! [illegible] tous se préparent pour [illegible] le 15 avril. Il y a chasse deux mois sur lesquels [illegible] pêche de [illegible] drier comme on tout supprimé [illegible] mon inoffensif de mettre sa ligne [illegible]

Mol-[illegible] comme les [illegible] et [illegible] toute la nuit des poissons phénoménaux.

Le professeur [illegible] connaîtront jamais nos jouissances et nos émotions, c'est là leur excuse, malgrésonnée, [illegible] ils ne connaissent pas le bonheur.

Un professeur [illegible] de nous [illegible] déconnaître [illegible] ne [illegible] Le sieur Vanneuf, [illegible] condamné à 20 francs d'amende et aux frais, 3 heures et un verveux ont été saisis. [illegible]

Mesdames les pêcheuses ont bien de la peine à se passionner qui leur [illegible] Le sieur Vanneuf [illegible] moins sans [illegible] leur.

Programme des Spectacles et Concerts

Ville de Comines (Belgique). — Entrainée par Ma Compagne, rue de Werwicq. — Grande fête de Gymnastique donnée par la société le Jeu de Quelle de la Lys, avec le concours de la musique de l'Union musicale de Comines-Belgique, une section de l'école moyenne et une section de Gymnastique de la société Gymnastique de l'Union Tourquennoise, dimanche 5 juin 1892.

PROGRAMME :

1. Ouverture par la musique. — 2. Entrée des gymnastes : marches et contre-marches. — 3. Mouvements d'ensemble de la fête fédérale de Toulouse. — 4. Travail en sections sur appareils. — 5. Sauts divers : Examplin statique, perche, etc. — 6. Mouvements d'ensemble avec massue. — 7. Travail artistique, barre fixe, barres parallèles, anneaux etc. — 8. Mouvements d'ensemble avec jeux athlétiques par M. Jules Parent, surnommé l'Hercule du Nord. — 10. Pyramides diverses. — 11. Poses plastiques. — 12. Quadrille gymnastique. — 13. Course Sonnée.

Rejoignez la fête, une quête sera faite, et les pauvres et la musique jouera les plus beaux morceaux de son répertoire.

La fête commencera à 5 heures précises.

Premières : 1 franc. — Secondes : 50 centimes.

On peut se procurer des billets à l'avance chez les Président et Secrétaire de la Société.

PETITE CORRESPONDANCE

A. E. A. — Une partie de la classe 1887 est appelé. L'autre est dû ce qu'en signant un engagement ou à la gendarmerie. — *A. L., à Lille.* — Oui.

MARY-CETRIOLE
POUDRE SÉDATIVE
REFROIDISSANTE
TOULOUSE Guérison par le Dr BURGGRAEVE
Dr BURGGRAEVE
Rue Pétrelle, 26, PARIS

GUERISON RADICALE des Maladies Secrètes de la PEAU
DARTRES, ECZEMAS, ULCERES VARIQUEUSES
Traitement complet 3 fr.
M. VANDENDRIESSCHE
MÉDECIN-PHARMACIEN
LILLE, 6, rue Pauhès, LILLE
Pommade Antiherpétique
Consultations GRATUITES
de 1 h. à 5 h. et par correspondance

Maladies de la Vessie
Dr RICHER
Rue Pétrelle, 26, PARIS

Change et Fonds publics
J. BULTE
35, rue Neuve, à ROUBAIX
Achète et vend à forfait au comptant tous titres cotés.
Pas un mois avant leur échéance les coupons dont le cours est coté ex-coupon.
Renseigne gratuitement sur toutes les valeurs vénal que sur les fonds français et étrangers.
ORDRES DE BOURSE

REVUE HEBDOMADAIRE
Paris, 18 juin 1892.
La fermeté qui avait prévalu la semaine dernière sur le marché de la rente n'a pas persisté.
Le détachement du coupon sur le 3 0/0 a été suivi de quelques ventes et ce fonds a reculé à 97.75.
Le 4 0/0 se tient à 106.60.
Réaction assez prononcée sur l'Italien à 78.15.
L'Extérieur s'alourdit un peu à 66 1/2.
Dans le groupe des vale